

Difficultés financières, appelez-nous : 06 50 50 20 20

Le: A:

« lu et approuvé »

Signature :

REEQUILIBRE 64, CE A QUOI JE DOIS M'ATTENDRE CE A QUOI JE M'ENGAGE

Rééquilibre 64, comme toute collectivité doit annoncer les règles qui gouvernent son quotidien, ce sont ces dites règles qui forment son règlement de fonctionnement mais pas que... car aucune règle ne suffit si l'esprit n'est pas là.

PAS DE BUSINESS :

Rééquilibre 64 est une association ce qui veut dire que son objet n'est pas de faire du profit mais celui de rendre un service en matière de santé aux personnes qui en ont besoin. Cela étant pour atteindre ses objectifs, l'association recrute un ou des professionnels dont elle s'assure de la qualité technique, de l'expérience, de la formation et de l'état d'esprit. Afin de rémunérer ces professionnels, l'association facture ses prestations au plus juste prix sans volonté de faire des excédents autres ceux nécessaires au fonctionnement de l'association. Comme dans toute association la totalité des membres dirigeants sont entièrement bénévoles.

ÊTRE ADHERENT :

Tel que le prévoit la loi du 1^{er} juillet 1901, seuls les adhérents de l'association peuvent bénéficier de ses prestations, pour ce, ceux-ci s'engagent au règlement d'une cotisation annuelle dont ils déterminent eux même collectivement le montant. Le coût des activités est arrêté chaque année et l'inscription engage les adhérents pour l'ensemble de ladite année le règlement restant acquis, cela étant, celui-ci peut se faire sous forme de mensualités. Dans un souci d'ouverture à tous, une réduction du coût des prestations peut être accordée à des personnes ou des familles en difficulté, telles que chômeurs, mamans chefs de famille, personne au rsa, au smic etc.

DES JOURS ET DES HEURES :

L'inscription aux activités fait référence à la participation lors des jours et des heures auxquels vous vous êtes inscrits, mais, en cas d'absence, il est possible de participer à la même activité un autre jour, sous réserve qu'il y ait de la disponibilité, en effet, dans un souci de qualité, les groupes d'activités sont limités à 10 personnes (pouvant exceptionnellement monter à 12 !). Dans le cadre d'un souhait de changement de jour d'activité, il convient tout simplement d'en informer l'animatrice au préalable, laquelle confirmera cette possibilité ou pas. Les activités s'interrompent durant les vacances scolaires de la zone concernée, mais des activités ponctuelles peuvent être organisées à la demande des adhérents dans des cadres à arrêter, au préalable.

LA LOI C'EST LA LOI !

Comme nous ne connaissons pas votre architecture physique ou mentale ! ce qui ne nous regarde pas, seul un médecin pourra justifier de l'intérêt pour vous de participer à nos activités de sport santé ou de bien être, pour ce, l'inscription devra obligatoirement s'accompagner d'un certificat médical autorisant ou recommandant la pratique des activités de Rééquilibre64.

ET LE PLUS MAISON C'EST

Comme pour nous, le bien-être physique ne peut être qu'en cohérence maximum avec le bien être intérieur (ce qui dans la vie est quelquefois difficile) nous privilégions bien évidemment le respect, mais également des relations amicales, simples, souriantes, voir rigolotes et bien évidemment ce style de rapport ne peut exister à sens unique, donc, nous comptons sur vous.

Et voilà, notre porte, et nos oreilles sont grandes ouvertes pour vous entendre afin de passer ensemble des moments utiles et agréables. **Bienvenue chez REEQUILIBRE (physique, psychique, mental, caractériel etc) 64 !**

